

Retrouvez-nous sur [grandannecy.fr](http://grandannecy.fr)

# Grand Annecy

N° 10 // Septembre 2020

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

## FAIRE FACE À LA CRISE ENSEMBLE

PLAN CLIMAT

Plus que jamais  
d'actualité

ÉCONOMIE

Plan de relance  
pour les entreprises



EN SUPPLÉMENT  
« L'AGGLO MODE  
D'EMPLOI »



# J'éco rénove *mon logement*



Vous voulez réduire vos factures d'énergie ?  
Améliorer votre confort ?

**Le dispositif « J'éco rénove mon logement » est une véritable opportunité pour les propriétaires... et l'environnement !**



## *Le principe*

Accompagnement technique et financier des travaux d'amélioration énergétique des logements.



## *Pour qui ?*

Toute copropriété ou propriétaire de logement situé dans l'une des 34 communes du Grand Anancy.



## *Quels travaux ?*

Travaux d'isolation générant au moins 25% d'économie d'énergie.

***Renseignez-vous !***

**Soliha** - 70 avenue de France - 74000 Annecy

**04 50 09 99 32**

[contact.hautesavoie@solihha.fr](mailto:contact.hautesavoie@solihha.fr)

**Grand Anancy**  
AGGLOMÉRATION

## SOMMAIRE

04

### L'ACTU

09

### ZOOM

Crise sanitaire et collecte des déchets

10

### EN DIRECT DES COMMUNES

12

### EN ACTION

12 Planifier l'aménagement du territoire de façon concertée

13 Un plan de relance pour l'économie

14 Confinement et qualité de l'air : une amélioration en demi-teinte

15 Plan Climat : plus que jamais d'actualité

16 L'agglomération déconfinée à vélo

18 Pandémie : le CIAS en première ligne

19 L'eau : une ressource précieuse

20

### EN CHIFFRES

L'Espace citoyen

21

### PORTRAITS

Soignants à domicile et en EHPAD

22

### DÉCOUVERTE

La réserve du roc de Chère

23

### PRATIQUE

Les 5 façons de payer votre facture d'eau



## édito

**FRÉDÉRIQUE LARDET**

PRÉSIDENTE DU GRAND ANNECY

**S**uite aux élections municipales de juin dernier, les représentants des 34 communes de l'Agglomération se sont réunis afin d'installer la nouvelle gouvernance du Grand Anancy.

Je remercie les élus pour la confiance qu'ils m'ont accordée et tiens à saluer mes prédécesseurs pour le travail qu'ils ont accompli durant leur mandat.

Cette nouvelle responsabilité m'honore. Je suis convaincue que nous saurons travailler ensemble pour faire avancer notre Agglomération. Toutes les communes seront respectées et reconnues au même niveau, dans un esprit d'unité et de solidarité au sein du Grand Anancy.

L'écoute de la parole des habitants est également fondamentale. Je souhaite que mon élection soit une victoire collective et je veillerai à être la garante des objectifs que nous allons nous fixer ensemble.

Depuis le déconfinement du 11 mai dernier, chacun a repris progressivement le cours de sa vie. Il me faut d'ailleurs féliciter les agents du Grand Anancy qui sont restés très mobilisés pour assurer la continuité des services publics essentiels à la vie quotidienne des habitants.

Néanmoins le virus circule toujours et assombrit les perspectives économiques, écologiques et sociales mondiales. Notre territoire n'est pas épargné. Le Grand Anancy a notamment engagé une grande concertation avec l'ensemble de ses partenaires, afin de préparer un plan de relance pour l'économie répondant aux enjeux sociétaux mais aussi écologiques.

Parmi les dossiers prioritaires, citons également la mobilité. « Comment mieux circuler sur notre territoire », reste la grande préoccupation des habitants. Il faut travailler rapidement à la mise en place de solutions comme les parkings relais, la location de vélos, etc., pour arriver à simplifier la vie de chacun. La qualité de l'air, l'aménagement du territoire, le logement, les seniors, restent tout autant des axes de travail primordiaux pour bien vivre notre territoire.

Je souhaite vivement que nous puissions nous rassembler, que nous parvenions à dépasser les clivages, que nous fassions appel à notre sens de l'intérêt général, afin de mobiliser toutes les énergies pour relever les défis qui s'annoncent et répondre aux attentes légitimes de la population.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une reprise la plus sereine possible. ▲



### GRAND ANNECY N° 10. Le magazine de l'Agglomération.

**Directrice de la publication :** Frédérique Lardet / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédaction en chef :** Virginie Martinet, Caroline Depecker / **Rédaction :** Nadège Bouchardy, Caroline Depecker, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** scoop communication - 11791-MEP / **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement. / **Credits photos :** Grand Anancy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, iStock, David Malacrida (Roule & co), Info NRJ74, Point vert Services, Chapka Design, Baptiste Mabboux, C.Amblard, Agence éco mobilité, Globule verte, Malorie Parchet, Abaca-studio, Oklô / **Dépôt légal :** sept. 2020 / **N°ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 114 000 exemplaires.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

### Une rentrée connectée

Afin de simplifier les démarches, les inscriptions aux transports scolaires du Grand Anancy se sont faites cette année en ligne. Avec la possibilité, pour celles et ceux intéressés, de souscrire en même temps l'abonnement Sibra adossé à la carte de transport. Le visuel de la carte aussi a changé... avec plus de « peps » ! À l'automne, le Grand Anancy déploiera progressivement un système de gestion et d'optimisation des circuits. Il permettra notamment, grâce à un valideur (je monte, je valide) installé dans les cars, de connaître les usages, d'optimiser les circuits ou de partager des informations en temps réel avec les familles. ▲



## SENTIERS DE RANDONNÉE

### Nouvelles balises sur Sous-Dine

Cet été, le sentier de la montagne de Sous-Dine a fait peau neuve : depuis juillet, les promeneurs peuvent suivre de nouveaux pictogrammes, balises et poteaux directionnels pour accéder à son sommet et profiter d'une vue magnifique sur le massif du Mont-Blanc et le Genevois. Cette actualisation de la signalétique clôt une opération débutée en novembre dernier de la remise en état complète des sentiers gérés par le Grand Anancy sur le secteur de la commune nouvelle de Fillière. Un ensemble inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), qui, outre le chemin de Sous-Dine, comprend les sentiers des Partisans, de Pierre taillée et du Dernier assaut.



## Nouveauté recyclage

### Broyez vos végétaux à domicile

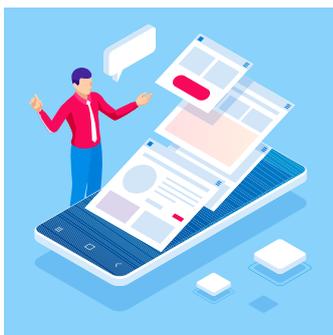
Avec 11 700 tonnes en 2019, les végétaux représentent 1/4 des déchets collectés par an, sur le Grand Anancy. Or 80 % de ces déchets pourraient être utilisés en paillage ou en compostage dans le jardin. Ce qui réduirait les déplacements en déchèterie et le brûlage à l'air libre, une pratique polluante interdite. C'est pourquoi le Grand Anancy propose aux habitants du Pays d'Alby, de Fillière et des 2 rives du lac de tester un nouveau service. Un prestataire mandaté par la collectivité se déplace gratuitement à votre domicile pour broyer vos branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Deux campagnes de broyage sont programmées : cet automne et au printemps 2021. ▲

**+ d'infos et inscription en ligne** sur [www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Naissance de la chaire « IOPEN »

Lancée par la Fondation de l'Université Savoie Mont Blanc, avec le laboratoire IREGE (Institut de Recherche en Gestion et en Économie), la chaire « Innovation ouverte management 4.0 et prospective à l'ère du numérique » (IOPEN) vise à retrouver le chemin d'une nouvelle croissance, plus solide, plus durable.



ouverte de sorte à accompagner les entreprises dans leur transition numérique. Le Grand Anancy a contribué à la mise en place d'outils permettant la transmission des travaux de recherche aux entreprises de son territoire (master class, webinar...). ▲

+ d'infos sur  
<https://www.fondation-usmb.fr/chaire-iopen/>

Une chaire est un dispositif dont la vocation est la recherche d'excellence autour d'un sujet novateur, portée par une équipe scientifique et co-construite avec des entreprises et des institutions du territoire. En fédérant une dizaine de chercheurs en gestion et en économie ainsi que six partenaires locaux (Enedis, Salomon, Nicomatic, Alphi, Cifea Mkt et Le Grand Anancy), la chaire IOPEN s'est donné pour mission de développer des modèles et des outils de management de l'innovation

#### À NOTER

Vendredi 23 octobre, de 11h à 13h, sur le campus d'Annecy et en visio, aura lieu la première « Masterclass » de la chaire IOPEN. Son thème : « Innovation ouverte, une nouvelle perspective stratégique ». Elle sera animée par Rachel Bocquet et Romain Gandia, chercheurs à l'IREGE.



## Projet de territoire

### Objectif n°5 : c'est parti !

Garder dans le domaine public les terrains des nouveaux parcs d'activités économiques, tel est le cinquième objectif du Projet de territoire. Pour ce faire, le Grand Anancy entend privilégier la location plutôt que la vente des terrains aux entreprises, afin de maîtriser la destination de son foncier économique dans le temps. Concrétisant cette démarche, en début d'année, l'Agglomération a signé un premier contrat de location avec la société Gühning, spécialisée dans la production et la distribution d'outils coupants pour l'industrie. Implantée dans le parc d'activité économique des Longeraie à Épagny Metz-Tessy, elle emploie plus de 40 personnes. La signature de ce bail à construction, d'une durée de 50 ans, va permettre à Gühning de faire face à son développement : la société prévoit de construire, au sein du Parc Altaïs, une nouvelle usine de 2 500 m<sup>2</sup> sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup>.



### NOUVEAU : LE GUIDE DES FORMATIONS DU GRAND ANANCY

Depuis plusieurs années, l'Agglomération soutient l'enseignement supérieur sur son territoire. Cette année, elle édite le guide des formations du Grand Anancy, pour aider les jeunes et leurs familles dans les choix d'orientation ainsi que les entreprises du territoire en recherche de compétences. On y trouve des formations pré-Bac et post-Bac, dans des secteurs variés et tournées vers les besoins des entreprises. Les formations sont classées par thématiques, les contacts des établissements sont listés.

Version numérique disponible sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) / rubrique économie



## Transports en commun

### Et 1, et 2, et 3... Rythmo !

Depuis début septembre, la ligne 3 reliant Novel au Parc Altaïs renforce ses fréquences, avec un bus toutes les 10 minutes.

#### Avec Rythmo 3, le voyageur bénéficie de plusieurs avantages :

- des horaires identiques toute l'année du lundi au vendredi (sauf l'été),
- plus de fréquences en journée (7h-19h) et un fonctionnement en soirée jusqu'à 1h du matin, en plus de la ligne spéciale Nuit,
- plus de connexions possibles avec les autres lignes du réseau, et donc de nouvelles correspondances,

- des trajets plus rapides grâce aux voies réservées et aux carrefours à feux donnant la priorité aux bus.

Autre nouveauté, **les lignes Rythmo 1 et 2** sont prolongées en soirée et desservent désormais Poisy et Seynod Vieugy une fois sur deux à partir de 21h. Avec le lancement de la ligne *Rythmo 3* et la prolongation des *Rythmo 1* et *2*, le Grand Anancy et la Sibra poursuivent les adaptations et améliorations du réseau initié au printemps 2019 pour répondre aux besoins de mobilité exprimés par les habitants. ▲

## HOMMAGE

### Le sport outdoor pleure la disparition de Pascal Aymar



Au mois de mai, en plein confinement, Pascal Aymar est parti en toute discrétion. Cette figure du sport outdoor a marqué les esprits non seulement par son charisme

et sa générosité mais également par son investissement sans faille dans ce domaine. Pendant 37 ans, avec bonhomie, Pascal a œuvré au sein de plusieurs entreprises emblématiques du territoire comme Salomon, Scott ou Fusalp. Diplômé d'une grande école de management de Lyon et avec la farouche volonté de transmettre, il avait depuis quelques années rejoint l'association OSV (Outdoor Sport Valley), initiée par le Grand Anancy en 2009, en tant que vice-président en charge de l'entrepreneuriat. Devenu incontournable, son expertise a fait de lui un pilier d'OSV. Elle lui a permis de faire avancer et grandir rapidement le pôle formation et l'entrepreneuriat de l'association. Son grand cœur et sa bonne humeur resteront à tout jamais gravés dans nos mémoires.

## ENVIRONNEMENT

### Un nouveau bâtiment pour l'Eau potable et la Valorisation des déchets

Construit dans la zone d'activités de Vovray à Anancy, sur l'ancien site des services techniques de l'Eau potable, ce nouveau bâtiment de 8 450 m<sup>2</sup> abrite tous les équipements nécessaires aux 200 agents des services administratifs et techniques de l'Eau potable et de la Valorisation des déchets : garages pour les véhicules de services et les camions de collecte des déchets, bureaux, vestiaires, salles de réunion. Performant énergétiquement, il est doté d'une isolation extérieure, d'une chaudière à gaz et granulés bois, de toits végétalisés, d'un système de circulation d'air à double flux et de 3 patios formant des puits de lumière à l'intérieur du bâtiment. L'accès public du service des déchets est situé rue de la Césièrre (ligne bus n°15).

**À noter :** l'accueil du public pour le service de l'Eau reste au siège du Grand Anancy et dans les 3 relais territoriaux.





## Environnement

### Fermeture provisoire de la plateforme de Villaz



Afin d'être réaménagée, la plateforme de végétaux de Villaz est fermée jusqu'à janvier 2021. Durant la période des travaux, le Grand Anancy propose des solutions alternatives pour que les habitants puissent continuer à évacuer leurs déchets végétaux.

#### Trois possibilités sur le Pays de Fillère :

- 1. Pelouse et feuilles : services techniques de Villaz**, 344 route du Grand Nant, aux horaires de la plateforme de Villaz. Les branches et branchages, ainsi que les troncs et souches ne peuvent pas être déposés.
- 2. Tous les végétaux : déchèterie des Ollières ou d'Anancy-le-Vieux** (attention fréquentation importante). Les troncs et souches sont refusés.
- 3. Service de broyage à domicile sur rendez-vous.** Ce nouveau service est gratuit ! ▲

+ d'infos et inscriptions sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr).

Pour connaître les horaires d'ouverture des déchèteries : [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) / Valorisation des déchets / Déchèteries

### Crise sanitaire : l'ADIL accompagne bailleurs et locataires

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a pour mission principale de délivrer une information gratuite, personnalisée, complète et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. En cette période de sortie de crise sanitaire, les conseillers juridiques de l'ADIL conseillent gratuitement, propriétaires et locataires, afin de trouver des solutions pour le règlement des loyers impayés et les retards de paiements.

+ d'infos sur [www.adil74.org](http://www.adil74.org)

### Louer pour l'emploi

Pour que le logement ne soit plus un frein à l'emploi, Action Logement propose un nouveau service « Louer pour l'emploi », qui met en relation des propriétaires privés et des personnes en recherche de logements dans le cadre d'une mutation ou d'une opportunité professionnelle nécessitant un déménagement.

Ce service permet aux propriétaires d'être accompagnés dans leur démarche de location et offre aux futurs locataires une recherche ciblée sur un parc de logements de qualité.

#### + d'infos

Action Logement Anancy,  
4 avenue de Chambéry, Anancy - Tél. 04 50 52 80 09  
[www.louerpourlemploi.actionlogement.fr](http://www.louerpourlemploi.actionlogement.fr)

### Location courte durée avec le Bail Mobilité

Vous êtes propriétaire d'un meublé et vos revenus locatifs ont diminué du fait de la crise sanitaire ? D'autres solutions de location de courte durée existent, comme le bail mobilité. Ce contrat de location, de 1 à 10 mois maximum, s'adresse à tout candidat en formation professionnelle, en études supérieures, en stage, mutation professionnelle ou mission temporaire dans le cadre de son activité professionnelle. ▲

+ d'infos sur [www.anil.org/bail-mobilite/](http://www.anil.org/bail-mobilite/)

*Si vous préférez louer pour toute l'année scolaire à un étudiant, vous pouvez vous adresser à la centrale logement étudiant de la ville d'Anancy.*

[www.logement-etudiant-annecy.fr](http://www.logement-etudiant-annecy.fr)

Pour toute question juridique sur les contrats de location, l'ADIL 74 répond gratuitement :

Tél. : 04 50 45 79 72  
[pls-adil74@wanadoo.fr](mailto:pls-adil74@wanadoo.fr) - [www.adil74.org](http://www.adil74.org)



## ACTION ENVIRONNEMENTALE

### De nouveaux arbres sur le Semnoz

Cet automne, une parcelle du Semnoz devrait accueillir de tout jeunes arbres fruitiers sauvages mis en terre par l'ONF, gestionnaire de la forêt publique. Cette action entre dans le cadre de l'objectif « 250 000 arbres » plantés d'ici 2050, inscrit au projet de territoire de l'Agglomération. Pour mener à bien cet ambitieux programme, un conventionnement avec différents partenaires dont l'ONF, le Parc Naturel du massif des Bauges, l'association des communes forestières, le CRPF\* et le CAUE\*\* est en cours de finalisation. Parmi les sujets à l'étude : planter un « arbre du climat » dans chaque établissement scolaire et permettre aux familles de cofinancer l'achat d'un arbre, un geste symbolique fort pour marquer notre résilience face au changement climatique.

\* Centre régional de la propriété forestière  
\*\* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

### RÉNOVATION OU CONSTRUCTION

### L'Espace Info Énergie vous conseille gratuitement

Les conseillers Info Énergie de Haute-Savoie sont à votre service pour :

- **améliorer** le confort de votre logement,
- **vous aider** à baisser votre facture énergétique,
- **trouver** en cas de rénovation, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage,
- **vous guider** parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

Le service Info Énergie assure une mission de service public et dispense un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.



**Vous pouvez joindre directement les conseillers par téléphone (04 58 57 01 70) ou prendre rendez-vous.** Des permanences (dates sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)) sont programmées chaque mois au siège du Grand Anancy et dans les 3 relais territoriaux. ▲

### Fonds Air Bois : 2 000 € pour changer votre chauffage au bois

Grâce au soutien du Grand Anancy, de l'Ademe, du Département et de la Région AURA, depuis juillet 2020, **tous les ménages peuvent bénéficier d'une aide de 2 000 €** pour remplacer leur installation de chauffage individuel au bois non performante. À noter qu'une aide supplémentaire de l'Anah peut être allouée aux ménages les plus modestes. Avec ces travaux, vous faites des économies d'énergie, gagnez en confort thermique et contribuez à diminuer la pollution de l'air.

**+ d'infos**  
[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

**Pour tout renseignement : ASDER**  
Tél. 04 79 85 88 50 – [fonds-air-bois@asder.asso.fr](mailto:fonds-air-bois@asder.asso.fr)

Permanences téléphoniques, du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h, sauf le jeudi matin.



Pendant le confinement, la mobilisation des agents de collecte a suscité la reconnaissance des habitants.

# ZOOM

## CRISE SANITAIRE ET COLLECTE DES DÉCHETS

### De nombreux remerciements

Dessins et lettres sont petit à petit venus recouvrir les parois en verre de la salle d'embauche dans le bâtiment de la Direction de la valorisation des déchets, rue de la Césièrè à Annecy. Des messages de soutien des habitants ont été parfois directement collés sur les bacs ! De quoi mettre du baume au cœur à tous ceux qui sont restés quotidiennement présents sur le terrain.

Parce que vos collectes sont aussi indispensables et que vos vies le sont bien plus... Merci. Prenez soin de vous. Belle journée.

MERCI à Vous  
HEROS du QUOTIDIEN  
Agents de propriété = SANTÉ



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**81 agents** collectent chaque jour les déchets des 34 communes de l'Agglomération.



Continuons à les soutenir en respectant les consignes de tri et en ne laissant aucun déchet au pied des bacs ou des conteneurs !

### Maintien de la qualité du service

Malgré les craintes liées au contexte de crise sanitaire, les agents du Grand Anney ont continué leur mission de terrain. Les déchets recyclables, ou non, ont été collectés selon le planning habituel. Seules les collectes des déchets alimentaires des professionnels du cœur de Ville d'Anney ont été suspendues en raison de la fermeture des restaurants. Les centres de tri ont fonctionné comme de coutume pour traiter les déchets recyclables.



## 1 **SAINT-JORIOZ**

### DES NOUVEAUTÉS EN DÉCHÈTERIES

Depuis ce printemps, une **nouvelle filière « couettes et oreillers » a été mise en place** à la déchèterie. Vous pouvez également y déposer des coussins, des sacs de couchage et des sur-matelas hors d'usage, quel que soit l'état (abîmé, déchiré...). Avec l'éco-participation payée lors de l'achat de ces produits, Éco-mobilier déploie progressivement des points de collecte et organise la filière de recyclage et de valorisation énergétique de ces déchets.

Un **bungalow destiné au réemploi** a également ouvert ses portes mi-septembre. Il a été aménagé en 2 espaces pour offrir aux petits et grands le plaisir de chiner ! Vous pourrez y déposer ou récupérer des livres, des jeux, des jouets, des objets de puériculture, de la vaisselle, des bibelots et uniquement des vêtements pour bébé propres et en bon état.



Bungalow du réemploi décoré par le collectif Medlakolor.

## 2 **ANNECY**

### « **YEA !** », L'AUTOPARTAGE SANS STATION ARRIVE !

L'autopartage sans station fonctionne en libre-service intégral, c'est-à-dire sans station ni emplacement de parking réservé. Depuis le début de l'été, 10 Smart ForFour rouge et noir sont à disposition sur la zone d'Anancy. Comment ça marche ? Simple. Par exemple : vous montez dans votre voiture Yea ! à Anancy et vous la déposez en gare de Chambéry où un TGV vous attend. Autre nouveauté : plus besoin de réservation ! Juste à activer l'accès depuis l'appli Citiz. L'ouverture de la voiture se débloque, elle aussi, depuis l'appli (la clé est dans la boîte à gants, mais chut...) Pas de limitation en durée. Seule condition lors de la restitution : ramener la voiture dans une zone de dépose (Anancy, Chambéry, Grenoble ou Gare TGV Valence). Cette expérimentation, une première en France, s'ajoute à l'offre d'autopartage en boucle développée depuis 10 ans par Citiz sur le territoire. Yea ! est LA solution pour celles et ceux qui n'utilisent pas la voiture tous les jours et qui ne souhaitent pas en acheter une pour leurs besoins ponctuels.



+ d'infos  
[www.alpes-loire.citiz.coop](http://www.alpes-loire.citiz.coop)



#### 4 VEYRIER / POISY ANNECY / SEVRIER

### QUATRE NOUVELLES VOITURES **CITIZ** !

Depuis 2018, 16 stations d'autopartage ont fleuri sur le territoire du Grand Anancy. En juillet, la commune de Veyrier a accueilli une nouvelle voiture Citiz, puis en septembre, ce fut au tour d'Anancy, de Poisy et de Sevrier de mettre en circulation un nouveau véhicule de ce type. Fruit d'un partenariat entre le Grand Anancy, le Syane\* et l'opérateur Citiz, le principe de l'autopartage est simple...

c'est à la carte ! Vous pouvez louer une voiture en libre-service près de chez vous, pour 1h, 1 jour ou plus, en réservant directement depuis votre smartphone (formule à partir de 2 €/h + 0,37 €/km).

Mais le réseau Citiz, c'est aussi la possibilité de partager son propre véhicule si vous ne l'utilisez pas tous les jours. Plutôt que de payer des frais fixes sur une voiture qui reste 95 % de son temps sur sa place de stationnement, vous pouvez la partager et alléger votre budget auto : Citiz prend en charge les coûts d'assurance, l'entretien mécanique et carrosserie, le nettoyage et crée une station autopartage dans votre quartier. ▲

**+ d'infos**  
Tél. 04 50 24 57 25 /  
alpes-loires@citiz.fr /  
www.alpes-loire.citiz.fr

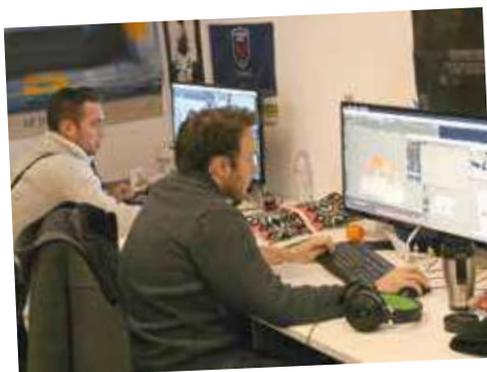
\* Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

#### 3 ANNECY

### 408 M<sup>2</sup> D'ESPACE DE FORMATION EN PLUS AUX PAPETERIES

Depuis plusieurs années, le Grand Anancy accueille de nombreuses formations supérieures dans le domaine de l'image et de la création numérique. Ces formations, reconnues par les entreprises de la filière Image en mouvement et industries créatives, affichent des taux d'insertion très élevés et participent au rayonnement national du territoire, comme l'École des Gobelins, reconnue première école d'animation à l'échelle mondiale. Pour faire face à la croissance de

ces formations, qui pour certaines doublent leurs effectifs, et pour répondre aux besoins de la CCI et de CITIA (organismes formateurs), le Grand Anancy a acquis, en juin dernier, 408 m<sup>2</sup> supplémentaires au rez-de-chaussée du bâtiment des Papeteries Image Factory à Cran-Gevrier. Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien renouvelé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Les nouveaux étudiants seront accueillis à la rentrée 2021 après la réalisation des travaux d'aménagement nécessaires. Aux Papeteries Image Factory, ils pourront côtoyer au quotidien les entreprises et startups de la filière des industries créatives et numériques, ainsi que CITIA, Anancy Start'up et le campus numérique In The Alps (animé par l'Alliance French Tech in The Alps).



#### 5 ANNECY



### UNE BARAQUE À HUILE DANS LES DÉCHÈTERIES D'ANNECY-LE-VIEUX ET DE CRAN-GEVRIER

Les huiles alimentaires usagées doivent être rapportées en déchèterie et non jetées dans les éviers ou les toilettes au risque de les boucher. Les particuliers résidant dans le cœur d'agglomération (Anancy, Argonay, Chavanod, Épagny-Metz-Tessy, Montagny-les-Lanches, Poisy, Quintal) peuvent récupérer gratuitement à la déchèterie une « olibox », un seau de 3 litres parfaitement étanche pour la collecte des huiles

alimentaires usagées : huiles de friture, de conserve, de fond de poêle ou de bouteille... Une fois plein, il suffit de ramener le seau à la déchèterie. À noter qu'il existe déjà une baraque à huile à la déchèterie de Chavanod. Les huiles ainsi collectées sont valorisées en biocarburant.

**+ d'infos** [www.labaraqueahuile.fr](http://www.labaraqueahuile.fr)

## PLUI-HD

# PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE FAÇON CONCERTÉE

**Maîtriser le développement du territoire est l'un des challenges de ces prochaines années. Pour y faire face, l'Agglomération a prescrit en 2018 l'élaboration de son PLUi-HD, un document d'urbanisme qui devrait rentrer en vigueur dans cinq ans.**

**L**e Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) est un document « 3 en 1 ». S'il s'appuie sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), gérant la constructibilité des terrains et servant de base à la délivrance des autorisations d'urbanisme, le PLUi-HD vise à intégrer les enjeux Habitat et Déplacements du territoire.



## PRENEZ PART À LA CONCERTATION !

### La concertation, c'est quoi ?

C'est la phase de co-construction du projet. Elle couvre les trois grandes étapes du processus d'élaboration et prend fin lorsque l'arrêt du PLUi-HD est prononcé. La concertation est un moment important qui implique les habitants et les acteurs locaux dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme adapté au territoire et à ses besoins.

### Quand aura-t-elle lieu, et sous quelle forme ?

Fin 2020 - début 2021, pour partager et alimenter dans un premier temps le diagnostic du territoire avec les citoyens. Sa fin est prévue pour 2023. Les modalités de la concertation seront adaptées au contexte de sortie de crise sanitaire pour que chacun puisse s'exprimer, tout en veillant à ce que les personnes ne disposant pas d'accès Internet aient la possibilité de participer aux moments d'échanges. ▲

Pour ce faire, il associe deux autres documents :

- ▶ le Programme local de l'habitat (PLH), qui précise la programmation en matière de production de logement,
- ▶ le Plan de déplacements urbains (PDU) qui encadre la mise en œuvre d'actions et de projets en matière de mobilité.

Traduisant les grandes orientations du projet de territoire suite à la démarche *Imagine le Grand Annecy*, le PLUi-HD permet de définir des règles harmonisées sur l'ensemble de l'Agglomération. Lorsqu'il entrera en vigueur, ce document de planification s'appliquera aux 34 communes du Grand Annecy. Il remplacera à terme, tous les documents d'urbanisme actuels.

### Un PLUi-HD construit en plusieurs étapes

L'élaboration du PLUi-HD demande un long travail de réflexion et de consultation avant l'approbation du document d'urbanisme final. Ce projet est élaboré par le Grand Annecy en étroite collabora-

### Le mot de l'expert

Attention, ne pas confondre « **concertation préalable** » et « **enquête publique** » ! L'enquête publique constitue la dernière étape qui permet de recueillir les observations et avis du public sur le PLUi-HD avant sa finalisation et son entrée en vigueur.

tion avec les communes de l'Agglomération qui sont au cœur du dispositif. Le PLUi-HD se composera de trois grands documents écrits progressivement et sur lesquels l'avis des citoyens sera sollicité :

- ▶ le **rapport de présentation** établit un **diagnostic** approfondi du territoire et justifie les choix d'aménagement à venir,
- ▶ le **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** présente les grandes orientations du territoire en termes d'habitat, de mobilité, d'environnement et de développement économique. C'est le projet politique qui s'inspire du projet de territoire « Imagine le Grand Annecy »,
- ▶ le **règlement et le zonage** concrétisent les ambitions du projet en fixant les règles d'utilisation des sols. Ils sont complétés par les **orientations d'aménagement et de programmation** (OAP) qui précisent les objectifs de qualité architecturale, urbaine et paysagère, ainsi que les **programmes d'orientations et d'actions** (POA) qui accompagnent le PLUi-HD d'actions opérationnelles.

En engageant d'ici la fin de cette année l'écriture du diagnostic, le Grand Annecy envisage une entrée en vigueur du PLUi-HD au début de l'année 2025. ▲

## ÉCONOMIE

# UN PLAN DE RELANCE POUR L'ÉCONOMIE

La crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée et le confinement qui l'a caractérisée, ont ralenti l'économie, ou l'ont mise complètement à l'arrêt dans certains secteurs, comme le tourisme, si important pour notre territoire.

**P**our soutenir et accompagner les entreprises dans cette période inédite et critique, le Grand Anancy a gardé le contact avec les acteurs économiques.

## Mise en place d'une « Cellule économique Covid »

Dès le début du confinement, des réunions en visio ont été organisées avec l'ensemble des acteurs économiques. Une cellule de crise, « Cellule économique Covid », composée des 3 chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'Agriculture), des représentants patronaux du MEDEF et de la CPME, de l'État (DIRRECTE et Banque de France), de la Région et des filières économiques locales (OSV, Thésame, Image, French Tech, Office de tourisme), a été créée pour piloter les actions.

Des rencontres régulières ont permis d'accompagner, de préparer et de gérer les trois

étapes de cette crise : le confinement, la reprise d'activité post-crise et l'élaboration du plan de relance économique.

En parallèle de cette démarche, des réunions thématiques ont eu lieu avec les commerçants, les hôteliers et les restaurateurs, tous très préoccupés par l'avenir de leurs activités.

Un travail partenarial qui s'inscrit dans la prolongation des actions déjà engagées dans le cadre du contrat Territoires d'Industries et de Transition écologique et du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

## Organisation de l'après confinement

Le 11 mai restera dans nos mémoires comme étant le jour de sortie du confinement, synonyme aussi de la reprise d'activité qu'il a fallu repenser, préparer et adapter à la situation de la crise sanitaire. La première priorité a été de constituer une fi-

lière d'approvisionnement des produits de protection indispensables pour les salariés (masques, visières, gel hydroalcoolique, gants). C'est dans ce cadre que la Ville d'Anancy et l'Agglomération ont passé une commande de 250 000 masques en tissu pour les habitants et entreprises du territoire.

## Un plan de relance en préparation

Cette crise va profondément impacter l'activité économique, les entrepreneurs et les salariés du territoire. Pour amortir ce choc, le Grand Anancy a engagé avec l'ensemble des partenaires, une concertation afin de préparer les conditions d'un renouveau économique répondant aux enjeux sociétaux et climatiques. Cette concertation devrait permettre la mise en œuvre d'un plan de relance en adéquation avec la transition environnementale. ▲

## LES HUIT MESURES

### du plan d'urgence pendant le confinement

**1** Suspension des redevances pour les étalages, les marchés de plein air, les terrasses

**2** Exonérations de loyers pour les entreprises hébergées dans les pôles entrepreneuriaux du Grand Anancy (75 TPE, PME, startups concernées)

**3** Report du paiement de la taxe de séjour du 1<sup>er</sup> trimestre pour les hôteliers (1 785 hébergeurs concernés)

**4** Suspension de la facturation spéciale 2019 des ordures ménagères (585 entreprises concernées)

**5** Suspension du paiement du versement de transport pour les entreprises placées en chômage partiel durant le confinement (près de 1 500 entreprises du territoire étaient concernées)

**6** Soutien à la filière agricole (achat pour 105 000 € HT de produits laitiers)

**7** Soutien financier aux associations économiques (montant total : 2,5 M€)

**8** Mesures adaptées pour la commande publique (accélération des délais de paiement et engagement de n'appliquer aucune pénalité)



Retrouvez ces mesures, ainsi que celles prises par l'État et la Région, dans la synthèse des aides de soutien au monde économique, éditée par l'Agglomération et disponible en version numérique sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## QUALITÉ DE L'AIR

# CONFINEMENT ET QUALITÉ DE L'AIR : UNE AMÉLIORATION EN DEMI-TEINTE

Suite au ralentissement économique impliqué par le confinement, moins de polluants ont été émis dans l'atmosphère. Un constat qui concerne avant tout les émissions d'oxyde d'azote.

**C**omme dans la plupart des agglomérations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la qualité de l'air a été très fortement impactée par la réduction du trafic automobile pendant la période de la Covid. Le trafic routier constitue en effet la principale source des émissions de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) en ville. Ainsi, entre le 23 mars et le 8 mai, la valeur moyenne des émissions de NO<sub>2</sub> a chuté de 74 % par rapport à ce qui a été observé au cours des cinq dernières années (2015-2019). Pendant la même période, les concentrations mesurées de particules fines PM10 et PM2.5 ont quant à elles augmenté (+ 17 %). La hausse observée trouve plusieurs explications.

Les deux sources principales d'émissions des particules fines sur le Grand Annecy, sont en fait le chauffage au bois non performant et le brûlage des déchets végétaux, et n'ont donc pas de lien avec le ralentissement économique. De plus la seconde pratique, bien qu'interdite et verbalisable, a sans doute augmenté du fait de la fermeture des déchèteries pendant le confinement.

Enfin, la météorologie du début de printemps a été marquée par de très fortes chaleurs et l'absence de pluie n'a pas permis le « lessivage » des particules. Ces conditions anticycloniques ont favorisé les concentrations de particules, mais aussi celles d'un autre polluant, l'ozone. ▲



## VIZIONNAIR Des indicateurs atmosphériques suivis en temps réel

Dans le cadre de son Plan local de la qualité de l'air (PLQA), adopté en février 2018, le Grand Annecy a souhaité déployer un système de mesures et de visualisation en temps réel de la qualité de l'air. Le déploiement de ce système vise à évaluer les impacts des différentes actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire des 34 communes. Ce dispositif permet de mesurer en continu plusieurs indicateurs atmosphériques sur le territoire (pression, humidité et température, CO<sub>2</sub>, CO, Cov, NO<sub>2</sub>, PM<sub>2,5</sub> et O<sub>3</sub>). Il est développé en lien étroit avec ATMO AURA, l'association de surveillance de la qualité de l'air sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis septembre 2020, on compte 25 stations installées sur une dizaine de communes du Grand Annecy. Elles se situent en bordure de voies routières ou dans des secteurs plus diffus en milieu périurbain et rural. Les mesures et les résultats d'analyses (moyennes hebdomadaires, mensuelles) devraient être prochainement intégrés dans une application numérique destinée au grand public.

Avenue du Petit Port à Annecy, pendant le confinement.



## CLIMAT

# PLAN CLIMAT : PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Le Grand Annecy a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cet été, une nouvelle étape importante du Plan climat air énergie territorial a été franchie avec l'avis de l'Autorité environnementale sur ce projet. Un retour essentiel alors que la reconstruction économique et sociale suite à la Covid devra prendre en compte les enjeux climatiques. Points essentiels à retenir.

**F**aire du Grand Annecy « Un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe en 2050 », tel est l'objectif du Projet de territoire de l'Agglomération à partir duquel le Plan climat air énergie territorial (PCAET) a été construit.

Au printemps 2019, douze ateliers (citoyens, entreprises, partenaires et jeunes) regroupant 430 participants ont abouti à un ensemble de propositions qui ont été intégrées au Plan climat. Ce projet, validé par le Conseil communautaire en février dernier, a été transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale qui a rendu son avis le 7 juillet.

Celui-ci souligne la qualité du travail réalisé. Il juge pertinent le plan d'actions qui, outre les résultats des ateliers participatifs, se fonde sur un diagnostic intégrant en grande partie la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

Il recommande toutefois de prendre en compte le tourisme dans sa globalité, et non uniquement le tourisme d'affaires.

Pour l'Autorité environnementale, les objectifs stratégiques du PCAET placent notre territoire sur une trajectoire ambitieuse, compatible avec la stratégie nationale bas carbone à horizon 2030. Elle note que certaines actions relatives à la mobilité, à l'urbanisme et à l'aménagement traduisent la volonté de mettre en cohérence les politiques publiques menées par le Grand Annecy.

La réussite du PCAET dépendra de la qualité de son animation pour mobiliser les acteurs et de son suivi pour s'assurer du respect des objectifs.



## Avis de l'Espace citoyen

Les membres de l'Espace citoyen ont échangé sur le PCAET en visioconférence pendant le confinement. Parmi les 68 actions du PCAET, ils en ont sélectionné 29 jugées prioritaires pour une analyse collective. En complément de ce travail, les autres actions ont été analysées individuellement grâce à l'emploi d'un outil numérique collaboratif. Les membres de l'Espace citoyen ont également échangé avec les élus et les services de l'Agglomération pour leur faire part de leurs questions. Leur contribution sera remise à l'automne aux élus du Grand Annecy. Dès sa publication, elle sera disponible sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) / rubrique Espace citoyen. ▲

Afin de consolider cette démarche, l'Autorité environnementale conseille l'usage d'indicateurs précis visant à évaluer les actions engagées. ▲

**Une consultation publique sur le PCAET sera lancée à la rentrée avant son adoption définitive par le Conseil communautaire pour une durée de 6 ans.**

**Téléchargez la synthèse du PCAET et l'avis de l'Autorité environnementale : [www.grandannecy.fr/Air Climat Énergie](http://www.grandannecy.fr/Air Climat Énergie)**

## DÉPLACEMENT DOUX

# L'AGGLO DÉCONFINE À VÉLO

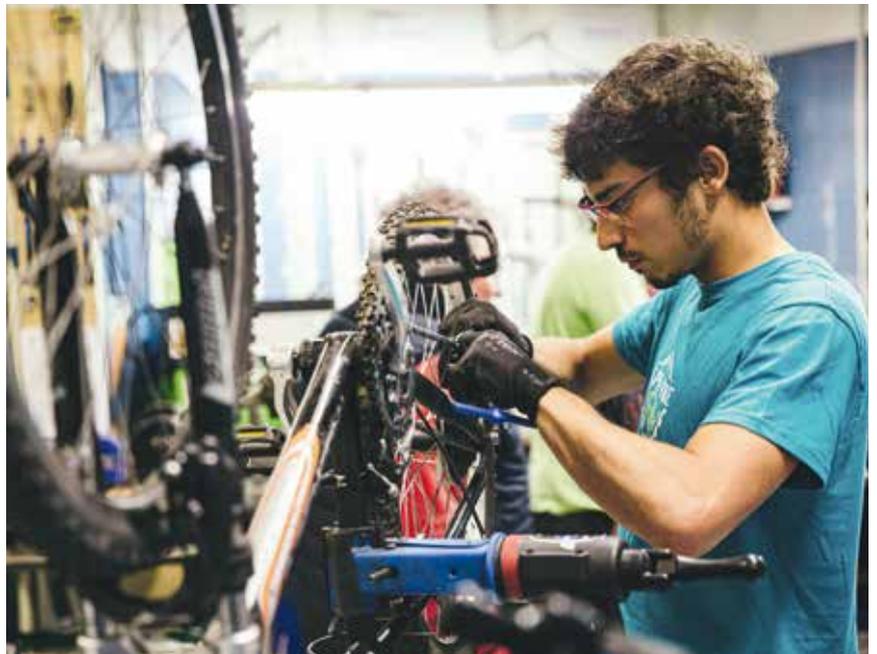
La crise sanitaire a renforcé cette évidence : l'air que nous respirons se porte mieux lorsque nous utilisons des moyens de transport autres que la voiture individuelle. La préparation du déconfinement a été l'occasion pour le Grand Annecy de travailler sur un plan vélo d'envergure, dans une période où, pour des raisons de distanciation, la voiture aurait été préférée au transport en commun.

**P**our aider les citoyens dans leur reprise progressive du travail, le Grand Annecy a proposé dès la mi-mai, un plan vélo s'appuyant sur les propositions d'associations d'usagers et de loueurs de vélos. Celui-ci est structuré en 4 axes :

- ▶ un **partenariat** avec les loueurs, les associations d'usagers et les associations sportives pour élaborer des actions cohérentes et pédaler dans le même sens,
- ▶ un **renforcement de l'offre** vélos,
- ▶ l'**aménagement** de plusieurs itinéraires cyclables provisoires,
- ▶ des **actions de communication** et de **formation** en faveur du vélo.

### COUP DE POUCE DE 50 € POUR DÉPOUSSIÉRER LE VÉLO

« Coup de Pouce Vélo » est une opération qui encourage l'usage du vélo comme moyen de transport, en participant à hauteur de 50 € à la répa-



ration d'un vieux vélo, et en proposant une séance de remise en selle. Sur le Grand Annecy, 16 vélocistes sont référencés pour aider à la remise en état de votre vélo et Roule & Co offre gratuitement des séances pour reprendre confiance et rouler plus sereinement en ville.

**Liste des vélocistes sur :**  
[www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr)

### ENCORE PLUS DE VÉLOS À LA LOCATION SUR L'AGGLO

Depuis cet été, 300 vélos à assistance électrique (VAE) supplémentaires sont en location chez Vélonexy ! Ils complètent le parc déjà existant de 900 VAE et viennent combler une partie de la liste d'attente sur ce type de matériel.

### TESTER DES AMÉNAGEMENTS POUR SE DÉPLACER PLUS FACILEMENT À VÉLO

Pour être adoptée par le plus grand nombre, la pratique du vélo doit être facilitée et la sécurité des trajets renforcée au maximum.

Afin d'encourager l'usage du vélo lors des déplacements domicile-travail, plusieurs points stratégiques, bien identifiés par les associations partenaires, ont été aménagés depuis le début de l'été par la Ville d'Annecy :

- ▶ boulevard Decouz et boulevard du Lycée entre l'avenue de Brogny et l'avenue du Stand,
- ▶ liaison Marquisats-Pâquier,
- ▶ la liaison entre les avenues de Chevenne et du Rhône passant par le viaduc.



## L'AGGLO SE DÉCONFINE À VÉLO MAIS AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour accompagner le nouvel usage du vélo, informer et répondre aux questions sur la mobilité, le Grand Anancy a créé, dès le déconfinement, une page Facebook « Grand Anancy - Mobilités ». Suivez toute l'actu vélo sur le Grand Anancy sur : [facebook.com/grandannecy](https://facebook.com/grandannecy)



### DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, C'EST AUSSI PLUS DE COHABITATION

Aménager, c'est modifier un espace pour en créer un nouveau. Un changement qui mérite, sur chaque site modifié, information et explication.

Une signalétique spécifique, constituée principalement de panneaux pédagogiques, a fleuri aux abords des aménagements, pour prévenir les usagers des partages de la voirie, susciter l'attention et inciter à plus de prudence dans toutes les conduites. ▲



### DES ACTIONS DE FORMATION ET UN OBSERVATOIRE DES BONNES PRATIQUES À VENIR

Pour continuer à accompagner ce fort développement de la pratique du vélo, le Grand Anancy va engager d'autres actions, à court ou moyen terme, en travaillant sur un programme renforcé de formation, en lien avec les établissements scolaires et les associations. En parallèle, un observatoire des pratiques sera mis en place avec les loueurs

et les associations du cycle, pour mesurer les effets des actions engagées sur la mobilité et les usages, et les adapter si besoin à la situation.

Le vélo est un mode de déplacement écologique, économique et bon pour la santé, qu'il faut encourager sur les petites distances du quotidien.

**NOUVEAUTÉ !**



15 vélos cargo à assistance électrique ont été ajoutés à la location chez Véloncy (5 « Utileo » à usage professionnel et 10 « Famileo » à usage familial). Ils ont été conçus par Oklö, une entreprise installée dans le pôle entrepreneurial Galiléo du Grand Anancy.

**Contact :**  
[www.veloncy.com](http://www.veloncy.com)

### Une nouvelle cartographie des bons itinéraires

Le nouveau plan des itinéraires cyclables du Grand Anancy vous accompagne dans vos déplacements à vélo sur le territoire de l'Agglomération. Disponible à l'Office de Tourisme, dans les Relais territoriaux ou dans votre mairie, il existe aussi en version numérique ([www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) / rubrique **Mobilité et transports**). Reprenant les aménagements cyclables récemment réalisés et les points d'intérêts du territoire, ce plan vous recommande les meilleurs parcours. Vous y trouverez également des conseils pour circuler en toute sécurité, ainsi que les services vélo du Grand Anancy.

## PERSONNES ÂGÉES

# PANDÉMIE : LE CIAS EN PREMIÈRE LIGNE

L'annonce du confinement général en mars dernier a surpris tout le pays. Avec près de 3 000 personnes à accompagner et 11 établissements à gérer, le CIAS\* du Grand Anancy a fait face, de façon réactive et organisée, à ce virus imprévisible.

**F**in février, le CIAS anticipait déjà, en suspendant les visites dans ses établissements. L'ampleur de la crise a nécessité de réagir de manière collégiale et concertée avec la mise en œuvre d'un dispositif bien cadré.

- ▶ **Cellule de gestion de crise** : pilotée par la DGA\*\*/Directrice générale du CIAS en lien avec les directeurs des services, le médecin conseil, la responsable des services hôteliers, pour toutes les décisions concernant les prestations du domicile et des établissements.
- ▶ **Comité de pilotage stratégique** composé de la Direction du CIAS et des élus pour les décisions concernant la fermeture ou l'adaptation de services, la déontologie, etc.
- ▶ **Coordination sanitaire** entre la Directrice qualité des soins et le Médecin conseil du CIAS, en lien avec les équipes soignantes et les directeurs des établissements.
- ▶ **Partenariat étroit** avec l'ARS\*\*\* pour les directives à suivre et avec l'hôpital pour un accompagnement de terrain (équipes mobiles hygiène et gériatrique, infectiologues, etc.).

### Une organisation des services à adapter à la crise

Des **unités Covid** ont été créées dans les Ehpad afin d'accueillir les résidents malades, avec du personnel volontaire dédié.

Une mesure qui a permis, malgré des protocoles sanitaires stricts, de passer plus de temps auprès des malades et de les « confiner » à l'écart du reste de l'établissement pour éviter la propagation du virus.



Les **prestations à domicile** ont été maintenues pour les personnes se trouvant en situation d'urgence (dépendance, isolement). Des **appels téléphoniques hebdomadaires** ont été organisés pour les autres bénéficiaires afin de maintenir le lien et veiller à leur moral. Pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, les consultations de prévention santé, les services d'aide aux aidants et les accueils de jour ont été suspendus lors du confinement.

### Un lien avec la famille renforcé

Avec la fermeture des portes des établissements aux visiteurs, l'inquiétude légitime des proches a été démultipliée. Rapidement, des **appels en visio** ont été instaurés et chaque semaine, **les familles recevaient un courrier** faisant état de l'évolution de la situation. Des informations relayées ensuite auprès des médias lors d'une conférence de presse hebdomadaire.

Une **page web** précisant les mesures prises par le CIAS, a également été mise en ligne sur le site du Grand Anancy.

### Une lutte de tous les instants contre l'isolement

Pas question pendant cette crise pour les résidents de s'ennuyer ! Le secteur animation a redoublé d'idées pour lutter contre l'isolement. Des activités qu'il a fallu adapter à l'évolution de la situation, toujours dans le respect des gestes barrières. Différents soutiens extérieurs ont aussi permis de vivre des moments uniques et innovants : **concerts** au pied des établissements, **correspondance** avec les enfants des écoles, **visionnage de spectacles** grâce à des liens envoyés par une école de danse, etc.

De nombreux gestes de solidarité sont venus égayer le quotidien du personnel et des personnes âgées durant cette période anxiogène. Autant de rayons de soleil qu'il convient aujourd'hui de remercier chaleureusement. Ils se reconnaîtront. Confinés mais jamais oubliés... et surtout beaucoup aimés. ▲

\* Centre intercommunal d'action sociale

\*\* Directrice générale adjointe

\*\*\* Agence régionale de santé



**À NOTER**

Baisse de **6 %** du volume d'eau mis en distribution pendant le confinement en raison de la baisse temporaire d'activité (industrie, tourisme...).

**GESTION DE L'EAU POTABLE****L'EAU : UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE**

Fournir de l'eau potable de qualité est un service public essentiel, dont il a fallu plus que jamais maintenir la continuité pendant la crise sanitaire. Retour sur la mobilisation des agents du Grand Anncy qui ont su faire preuve d'adaptabilité et d'engagement pour assurer leur mission.

**L**e Grand Anncy assure en régie la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Poursuivre cette mission pendant le confinement était d'autant plus important que le geste de se laver régulièrement les mains fait partie des gestes barrières préconisés pour éviter les contaminations. À ce titre, avoir de l'eau toujours disponible et de qualité est indispensable. Dès le 17 mars, une organisation nouvelle a été mise en œuvre afin de garantir le service et de préserver la santé des agents du service de l'Eau. Elle a été adaptée en continu durant les différentes phases de confinement puis de déconfinement.

Pour exemple :

- ▶ adaptation des rythmes de travail pour éviter les croisements entre agents,
- ▶ suspension des interventions les moins urgentes,
- ▶ mise en place du télétravail pour les fonctions administratives,
- ▶ réaménagement provisoire des locaux,
- ▶ arrêt et mise en sécurité des principaux chantiers, puis reprise dès la mi-avril selon les consignes nationales.



Pendant cette période difficile, l'exploitation des usines de production d'eau potable a bien sûr été maintenue, ainsi que le contrôle permanent des installations (réservoirs, station de pompage...) à distance ou sur site, l'autocontrôle de la qualité de l'eau et les réparations de fuite les plus urgentes. Lorsque des interventions au domicile des abonnés étaient indispensables, elles ont été réalisées avec des mesures de protection fortes.

Encore aujourd'hui, les agents du service de l'eau interviennent chez les particuliers

(relève ou remplacement des compteurs) dans le **respect des gestes barrières. Il est donc impératif que les habitants les respectent également.**

Pendant le confinement, les usagers ont pu continuer à joindre le service de l'Eau par téléphone ou par mail. Dès le 12 mai, l'accueil physique a rouvert.

Le retard pris sur la relève des compteurs et la facturation de l'eau a été comblé durant l'été, afin de garantir le rythme de 2 factures par an et ne pas pénaliser les abonnés. Le service reste à la disposition des abonnés pour répondre à leurs questions. ▲

**DIRECTION DE L'EAU POTABLE**

Accueil, abonnement, facturation :  
siège du Grand Anncy,  
46 avenue des Îles à Anncy  
**04 50 33 89 30,**  
**abonnement.eau@grandannecy.fr**

**URGENCES 24h/24**

**Tél. : 04 50 33 89 30**  
Pour toute autre demande  
**eau@grandannecy.fr**

# EN CHIFFRES

## L'ESPACE Citoyen

Instance de démocratie participative, l'Espace Citoyen est constitué d'une centaine de membres bénévoles issus de la société civile. Outil d'aide à la décision, il accompagne, depuis 2017, le Grand Anancy dans l'évolution du bassin de vie, en formulant des avis citoyens et des préconisations sur des enjeux d'avenir pour la population.

### 135 bénévoles

- Un Bureau de 9 membres.
- 4 groupes de travail.

Le Bureau se réunit une fois par mois. Il établit le calendrier de travail des groupes et suit leur activité.

### 3 années de fonctionnement

Sur la demande des élus ou de son propre chef, l'Espace Citoyen se saisit d'un projet du Grand Anancy. Un groupe de travail se constitue pour étudier le thème proposé et produit un avis ou une contribution. Ceux-ci sont amendés ou complétés par le Bureau avant d'être présentés en Assemblée plénière. Validés, les documents sont communiqués aux élus.

### 7 avis ou contributions présentés aux élus

**Mobilité** : changements de comportements, développement du vélo et Plan de déplacements urbains.

**Projet de territoire** : équilibre urbain-rural, économie sociale et solidaire, cohésion sociale et développement économique, les 90 objectifs du projet de territoire.

**Jeunes** : « Une ville, un territoire avec les jeunes ».

**PCAET\*** : rendu à l'automne 2020.

*L'Espace Citoyen se renouvelle cette année*

Il espère accueillir davantage de jeunes et de femmes ! Si cela vous intéresse, n'hésitez pas !

+ d'infos : [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)  
Contact : [espacecitoyen@grandannecy.fr](mailto:espacecitoyen@grandannecy.fr)

### 40 % de femmes composaient l'Espace Citoyen en 2019

Les acteurs associatifs sont majoritaires (44 %) devant des citoyens volontaires de plus en plus nombreux (29 %). Acteurs économiques (19 %) et institutionnels (7 %) complètent ce panorama. Les membres ont, pour la plupart, plus de 40 ans (89 %).



### 36 réunions de travail en 2019

sur différentes thématiques : Mobilité, Projet de territoire, PCAET\* et place des Jeunes.

\* PCAET : Plan climat air énergie territorial

#### Exemples de propositions intégrées dans le Projet de territoire :

- accompagner les jeunes et leurs projets repris dans l'objectif 64, « Lancer une démarche pour les jeunes : je réussis ma vie, mon projet avec le Grand Anancy ».
- mettre en place un dispositif de suivi du projet destiné aux citoyens repris dans l'objectif 78 « Organiser un rendez-vous annuel d'état d'avancement des objectifs avec les habitants ».

## SOIGNANTS À DOMICILE ET EN EHPAD, *même combat pendant la crise sanitaire*

Applaudis tous les soirs pendant 2 mois, les personnels soignants ont œuvré sans relâche contre cet ennemi invisible : la Covid-19. Une lutte éprouvante, que Mélanie Diffon, et Delphine Caillet – aides-soignantes pour le CIAS – ont mené avec passion malgré les incertitudes et parfois même la peur.

On apparentait ce coronavirus à une simple grippe : l'ampleur et la gravité de la Covid-19 a provoqué la stupeur générale. Dans les services et établissements pour personnes âgées du CIAS, tout est allé très vite.

♥  
merci

**Mélanie** 32 ANS,  
AIDE-SOIGNANTE, VOLONTAIRE  
POUR TRAVAILLER DANS UNE  
UNITÉ SPÉCIALE COVID-19  
À L'EHPAD LA PRAIRIE

Originnaire d'Annecy, après un bac en sciences médico-sociales, Mélanie a travaillé 6 mois à La Prairie avant de retourner sur les bancs de l'école pour devenir aide-soignante, puis de suivre, il y a 4 ans, une formation d'assistante soins en gériatrie : « j'ai toujours voulu travailler en gériatrie ».



♥  
merci

**Delphine** 36 ANS,  
AIDE-SOIGNANTE À DOMICILE

Née dans l'Ain, arrivée sur Annecy il y a 10 ans, Delphine voulait être professeur des écoles. L'échec au concours la pousse à se questionner sur ce qu'elle a vraiment envie de faire. Rendre visite aux malades avec l'aumônerie des hôpitaux va être le déclic : accompagner et soigner vont devenir son leitmotiv professionnel.



**S**uite à l'annonce du confinement, en à peine un jour et demi, une unité Covid-19 a été créée à La Prairie, permettant de séparer l'établissement en deux parties : « propre » et « contaminée ». Quatre équipes, composées d'une infirmière et d'une aide-soignante, se relayaient jour et nuit. « Nous avons un gros travail de surveillance, vérification de la saturation, de la tension, de la température, etc. Nous avons passé beaucoup de temps auprès des malades, à prendre soin d'eux et parfois même à accompagner les fins de vie... ».

Des soins mais aussi de gros nettoyages. Les chambres étaient désinfectées tous les jours : barres d'appui, sols, poignées, etc. À l'entrée de l'unité, un drap imbibé de produit spécifique était posé au sol pour désinfecter les chaussures. « Même les ambulanciers nous disaient qu'ils n'avaient jamais vu ça ! ». Tout ce qui était contaminé était stocké dans une chambre et évacué par la fenêtre directement dans des conteneurs.

« Quand je rentrais le soir, j'étais éprouvée physiquement et psychologiquement mais cela m'a beaucoup fait évoluer, avec des prises de conscience sur mon travail. Je n'ai pas eu le temps d'avoir peur, nous avons été très bien encadrés et très soudés. »

**L**es premiers jours du confinement ont laissé un goût de flottement dans la vie de Delphine : « j'avais peur d'être seule dehors, de la mauvaise rencontre, surtout lors des tournées du soir ». L'angoisse aussi de se faire attaquer pour du matériel : « des voitures ont été cassées pour voler des masques, du gel ou des gants. Nous avons dû retirer le fanion aide-soignante sur les véhicules ». Mais l'efficacité de l'encadrement et le soutien psychologique mis en place ont permis de « tenir dans ce contexte hors normes ». Des craintes et parfois de l'incompréhension aussi de la part des bénéficiaires face aux changements générés par la crise. Malgré des adaptations et un créneau animation suspendu, le travail est resté inchangé ou presque : « il a parfois fallu être coiffeuse ! ». Au final, moins de monde sur les routes, un fonctionnement de service différent qui fait gagner en souplesse et en temps passé auprès des bénéficiaires, une équipe renforcée et solidaire : « comme quoi on s'adapte à tout ». Le cours de la vie a repris normalement, reste le rituel du soir pour ses jumeaux : applaudir à la fenêtre avant d'aller se coucher !

## LA RÉSERVE DU ROC DE CHÈRE

Découvrir la réserve du Roc de Chère, c'est s'aventurer dans ce petit massif forestier à flanc de falaises qui propose, à chacun de ses détours, un regard plongeant sur le lac d'Annecy. Situé entre Menthon-Saint-Bernard et Talloires, ce coin de nature sauvage offre de belles promenades dans le respect d'une faune et d'une flore remarquables.

Vue sur le bout du lac depuis le Roc de Chère.



### *I*dée balade

#### Le tour du Roc de Chère

Depuis le parking du golf d'Annecy, situé à Echarvines, prendre le chemin qui monte doucement sur la gauche et s'enfonce dans les bois en direction du « belvédère du roc de Chère ». Aux bifurcations, suivre le balisage des poteaux (flèche jaune sur fond vert). La première moitié de cette promenade s'achève sur un magnifique point de vue donnant sur la Tournette et la baie de Talloires. Depuis cet endroit, le chemin descend de façon un peu plus raide jusqu'à un second point de vue, constitué d'une large zone rocheuse, le paradis des lézards. Le retour au parking s'effectue en suivant quelques lacets et le bord de la falaise. Il peut être écourté, en prenant à droite au premier croisement pour revenir directement au golf.

Retrouvez le parcours sur l'application de randonnée de l'Office de tourisme du lac d'Annecy : **MHikes**, téléchargeable gratuitement sur Appstore et Google Play.



2h30



5,4 km



dénivelé 178 m

**Superficie :** 68 ha  
**Date de création :** 1977  
**Gestionnaire :** Asters

#### + d'infos et visites

[www.cen-haute-savoie.org/  
reserve-naturelle/roc-chere](http://www.cen-haute-savoie.org/reserve-naturelle/roc-chere)



Grenouille rousse

**P**ropriété des moines de l'Abbaye de Talloires dès le Moyen Âge, le Roc de Chère a longtemps été un espace voué à l'agriculture : récolte du bois de chauffage, pâture du bétail, culture des céréales et des vignes. Puis, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, suite à l'exode rural d'après-guerre, la forêt reprend lentement ses droits, hormis sur le secteur central où le golf s'est installé. Afin de protéger le site des pressions immobilières, le Conservatoire du littoral réalise ses premières acquisitions de terrains en 1977. Cette même année, la réserve naturelle du Roc de Chère est créée. L'avancée rocheuse présente des microreliefs, et ainsi des microclimats, très variés qui justifient son intérêt écologique. Cinq grands ensembles naturels peuvent être définis : des pentes abruptes calcaires, des crêtes

gréseuses, un vallon marécageux, une dépression jouxtant un plateau central. Deux flores opposées s'y épanouissent : l'une en versant nord, de type glaciaire, rassemble des espèces montagnardes telles que le rhododendron ferrugineux ou le lycopode sélagine ; l'autre, méditerranéenne, colonise les falaises exposées au sud où poussent l'érable de Montpellier et le buis. L'exiguïté des milieux favorise une faune peu exigeante en surface ou très spécialisée. En restant attentif et silencieux, il est possible de croiser la route de petits mammifères forestiers, d'observer des espèces d'amphibiens et de reptiles singulières (grenouille rousse, salamandre tachetée, crapaud sonneur à ventre jaune), de remarquer les oiseaux des falaises (hirondelle de rocher, faucon pèlerin) ainsi que de nombreux papillons et libellules. ▲

## LES 5 FAÇONS DE PAYER VOTRE FACTURE D'EAU

Pour régler sa facture d'eau, deux modes de paiement sont à privilégier : le prélèvement semestriel à échéance et la mensualisation. Mais le règlement par TIP, chèque, carte bancaire ou directement dans un point de contact de proximité (buraliste agréé) reste également possible.

### LES MOYENS DE PAIEMENT À PRIVILÉGIER... POUR NE PLUS Y PENSER !

#### 1 Le prélèvement semestriel à échéance

Le montant de la facture est prélevé sur votre compte bancaire à la date d'échéance de cette dernière. Pour souscrire à cette formule, faites la demande au moins deux mois avant l'envoi de la facture. Le prélèvement peut être interrompu à tout moment mais signalez-le au moins 10 jours avant le calcul de la facture.

#### 2 La mensualisation

En fonction de la date de votre prochaine facture semestrielle, elle peut intervenir immédiatement ou juste après cette dernière. Neuf acomptes mensuels sont prélevés dans l'année, suivis d'une facture de régularisation. La mensualisation est réversible à tout moment, mais faites la demande au moins 20 jours avant une échéance. Le montant des acomptes mensuels peut être adapté sur demande.

#### ! Un de ces deux moyens de paiement vous intéresse ?

Contactez le service de l'Eau pour le mettre en place !  
Tél. : 04 50 33 89 30 / abonnement.  
eau@grandannecy.fr

### LES AUTRES RÈGLEMENTS POSSIBLES

#### 3 Par TIP (Titre Interbancaire de Paiement) ou par chèque

Renvoyez avec l'enveloppe jointe à votre facture, affranchie au tarif en vigueur, le TIP signé et daté, accompagné d'un RIB, si vos coordonnées bancaires ont changé ou s'il s'agit d'un 1<sup>er</sup> TIP. Si vous réglez par chèque, joignez également le TIP non signé pour permettre l'identification de la créance.

#### 4 Par carte bancaire

Sur le site [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr), rubrique Eau potable, service abonnés, paiement en ligne TIPI. Un espace accessible 24h/24 mais dans la limite de la date de paiement figurant sur votre facture.

#### 5 Directement

dans les points de contact de proximité qui prennent le relais des Trésoreries auprès desquelles plus aucun règlement ne sera possible en 2021. Liste des contacts sur [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite). Le paiement par carte bancaire ou en espèce (dans la limite de 300 €) sera possible sur présentation de la facture munie d'un code barre.

+ d'infos Service de l'eau au 04 50 33 89 30 ou par l'agence en ligne sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## TOUTES LES INFOS SUR VOTRE ESPACE PERSO

Pour avoir à tout moment des informations sur vos contrats, sur vos moyens de paiement, sur vos factures, pour déclarer votre dernier index de consommation ou pour signaler facilement un déménagement, créez votre espace personnel sur l'agence en ligne.

Il suffit d'avoir une adresse mail valide, un mot de passe, votre numéro d'abonné, pour accéder en quelques clics à votre espace sécurisé 24h/24 et 7j/7.

Contrôlez vos consommations



Consultez vos factures



Gérez vos abonnements



**LE GRAND ANNECY À VOTRE ÉCOUTE**

au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Annecy

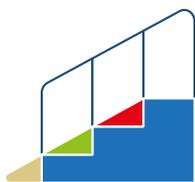
[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) – [agglo@grandannecy.fr](mailto:agglo@grandannecy.fr)

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

• à Saint-Jorioz – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

• à Fillière – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières 04 50 22 43 80

• à Alby-sur-Chéran – 363 allée du Collège – 04 50 68 11 99



# Avec l'âge, j'aménage *mon logement*



**Vous souhaitez rester  
dans votre logement le  
plus longtemps possible ?**

**Trouvez des solutions grâce  
au dispositif « Avec l'âge,  
j'aménage mon logement ! »**



## **Le principe**

Accompagnement technique et financier pour améliorer l'accessibilité de l'immeuble, adapter le logement au vieillissement et/ou au handicap.



## **Pour qui ?**

Tout copropriétaire ou propriétaire occupant modeste, de 60 ans et +, ou dont un membre du foyer est handicapé, résidant sur l'une des 34 communes du Grand Anancy.

## **Quels travaux ?**

Tous travaux permettant d'adapter l'intérieur du logement ou d'améliorer l'accessibilité de l'immeuble.

**Renseignez-vous !**

**Soliha** - 70 avenue de France - 74000 Anancy

**04 50 09 99 32**

contact.hautesavoie@soliha.fr

**Grand  
Anancy**  
AGGLOMÉRATION